N° DEL 2015.02.18/034

VILLE DE BRIANÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le mercredi 18 février 2015 à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

CONVOCATION								
Date	11/02/2015							
Affichage	11/02/2015							

Etaient Présents: GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL										
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés								
33	27	32								

Etaient Représentés :

MARTINEZ Gilles pouvoir à GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain, KHALIFA Daphné pouvoir à POYAU Aurélie, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

THEME: SPORTS 7.

<u>OBJET</u>: CENTRE DE MEDECINE SPORTIVE - DEMANDE DE SUBVENTION.

<u>Absents Excusés</u>: PEYTHIEU Eric, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, ROMAIN Manuel, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

REÇULE

0.3 MARS 2315

SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

Rapporteur: Bruno DAVANTURE

Depuis de nombreuses années, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le conseil général des Hautes-Alpes, ainsi que le CNDS subventionnent le fonctionnement du centre de médecine sportive et le suivi médical des athlètes classés sur les listes de haut niveau.

Par délibération en date du 18 février 2015, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune, comprenant le budget prévisionnel du centre de médecine sportive et intégrant les subventions de ces différents organismes conformément au budget joint à la présente délibération.

Il convient aujourd'hui de formaliser les demandes d'aide pour le fonctionnement du Centre de Médecine Sportive et le suivi des athlètes de haut niveau pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, pour le fonctionnement du centre de médecine sportive, l'aide :
 - o Du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 10 000 euros,
 - o Du Conseil Général des Hautes-Alpes à hauteur de 12 500 euros,
 - o Du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) à hauteur de 13 000 euros,

Le budget prévisionnel total du centre de médecine sportive étant de 55 000 euros,

 D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 32

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire.

Gérard FROMM

TRANSMIS LE

0 2 MARS 2015

PUBLIÉ LE

0 2 MARS 2015

NOTIFIÉ LE

0 3 MARS 2015

Pièce annexée à la délibération N° DEL 2015.02.18/034

CENTRE MEDICO-SPORTIF DE BRIANCON '' BUDGET PREVISIONNEL 2015.

	Montant		10 000 00) 	1	12 500,00	13 000,00		9 500 00))))		-				55 000,00							_			55 000,00
RECETTES	Libelles de comptes		Recettes d'activité		:	Subvention departement	Subvention C.N.D.S		Participation Ville de	Briancon						Total des recettes										TOTAUX (en euros)
	ņ		511-7063		1	511-7473	511-7471				<u></u>														-	
	montant	100,00	1 000,00	4 000,00	100,00	200,000	500,00		250,00	1 000,00	150,00	100.00	250,00	200,00	00'0	00,00	00'0	.1 800,00	100,00	300,008))))	10 000,00	30 000,00	3 000 00		55 000,00
DEPENSES	Libelles de comptes	Variation des stocks	Eau Electricité	gaz	Autres fournitures	Acquisitions petit materiel	Produits pharmaceutiques	:	Entretien, reparation bat.	assurance	Documentation gen.	indemnités régisseur	honoraires, sous traitance	Voyages et déplacement	Frais de transport	réception	divers	Frais P.T.T.	Cotisations municipales	lmnôfs)	vacat.+ charges medecins	Salaire pers. mairie	Charges exeptionnelles Ammortissements		TOTAUX (en euros)
	ů	511-6032D	511-60612	511-60628	511-6062	511-60632	511-6068	0	511-61522	511-616	511-6182	511-6225	511-62262	511-6251	511-6256	511-6257	511-6261	511-6262	511-6281	511-63513)	511-641	511-642	511-6811	-	



